

Formulaire « Proof Of Concept »

Afin de soutenir la recherche, la Région wallonne a accordé à SynHERA un financement permettant de mettre en place un fond de maturation des résultats de la recherche. Le but de ce fond est de pouvoir démontrer la faisabilité d'une recherche concrète, mais pas encore suffisamment mature pour être mise sur le marché.

Les chercheurs souhaitant bénéficier de ce fond de maturation sont invités à prendre connaissance des directives de la Région Wallonne reprises ci-dessous avant de compléter le présent formulaire.

La date ultime de soumission des formulaires est le 18 mai 2020

Les formulaires complétés doivent être envoyés à l'adresse suivante :
vandeberg.b@synhera.be.

Critères d'éligibilité :

- Pour être admissibles, les projets soumis doivent avoir déjà fait l'objet d'une subvention du Service Public de Wallonie – DGO6
- Tout projet qui a déjà fait l'objet d'une valorisation cesse d'être éligible au fond de maturation.

Dépenses admissibles au fond de maturation :

Les dépenses admissibles couvertes par la subvention sont:

- Les frais d'étude de marché, de positionnement technologique ou de finalisation du business plan sauf dans le cas où un FIRST SPIN OFF a été octroyé.
- Les frais de prototype ;
- Les frais de validation ou d'essais, internes ou externes ;
- Les frais de démonstration, y compris démonstration sur site ;
- Les frais relatifs aux essais de validation préclinique ;

Ces dépenses sont classées en 4 rubriques, définies dans le [décret 3 juillet 2008 relatif au soutien de la recherche, du développement et de l'innovation en Wallonie](#) :

- « Personnel » : les dépenses visées à l'article 79, 1° du Décret ;
- « Fonctionnement » : les dépenses visées à l'article 79, 5° du Décret ;
- « Équipement » : les dépenses visées à l'article 79, 2° du Décret ;
- « Sous-traitance » : les dépenses visées à l'article 79, 3° du Décret.

Les frais cessent d'être couverts dès que la recherche a fait l'objet d'une valorisation.

Evaluation des projets :

Les projets soumis seront évalués par un jury composé d'un représentant par réseau d'enseignement, accompagnés éventuellement d'experts, sur base des critères suivants :

- Etat de maturité des résultats du projet
 - Marché visé par les résultats et impact de la technologie sur ce marché
 - Valorisation envisagée pour le projet
-

Sélection des Projets :

La procédure de sélection sera divisée en trois étapes :

- Les évaluateurs vérifieront, en premier lieu, le respect des conditions d'éligibilité au POC
- Les projets seront, ensuite, classés sur base de leurs résultats, leurs perspectives de valorisation, et la précision des informations fournies.
- Le classement sera ensuite ajusté en prenant en compte la pertinence des budgets repris dans chacun des dossiers

Les chercheurs sont par conséquent invités à prendre contact préalablement à leur remise de dossier avec les conseillers de SynHERA pour obtenir un accompagnement lors de leur dépôt.

Les projets seront financés jusqu'à épuisement du budget octroyé par la région wallonne (117.000€), sur base de leur place dans classement établi par le jury.

Après sélection des dossiers financés, SynHERA adressera à la Région une demande de prise en charge ou de prolongation et joindra le procès-verbal du comité de sélection des POC.

Celui-ci justifie la demande de POC sur base scientifique, technologique, économique et de développement durable.

La Région examine l'éligibilité de la demande et adresse sa décision à SynHERA dans les deux mois qui suivent la réception du dossier complet. Passé ce délai, la décision de la Région est considérée comme positive.

La date de démarrage d'une POC est, au plus tôt, la date du Comité de sélection, et au plus tard, 3 mois après l'avis positif de la DGO6.

1. Fiche d'identité du chercheur

Personne de contact :

E-mail :

Téléphone :

Institution :

Unité de recherche et adresse de l'unité/institution :

Personne de contact de l'unité de recherche :

Email de la personne de contact

Téléphone de la personne de contact :

2. Fiche d'identité du projet de recherche

Acronyme du projet de recherche :

Titre du projet de recherche :

Type de financement du projet par la Région Wallonne :

Promoteur du projet de recherche :

Présentation de l'activité du promoteur (5000 caractères maximum) :

Compétences – Etat des connaissances du promoteur :

Date de commencement du projet et durée totale :

Thématiques (Plusieurs thématiques pour un projet sont possibles) :

Agronomie – Agro-Industrie

TIC

Electronique - Mécanique

Matériaux

Sciences Humaines et Sociales (Economie – Pédagogie – Social – Art appliqué)

Sciences du Vivant – Biotechnologie

3. Description du projet de recherche

Thématique du projet :

Description du projet et de sa finalité :

Résultats obtenus au terme du projet

(situés sur l'échelle TRL « *Technology Readiness Level* » internationalement utilisée) :

Les résultats du projet ont-ils déjà fait l'objet de mesures de protection de la propriété intellectuelle ?

Si oui, formalité(s) de protection intellectuelle réalisée(s) :

4. Objet du fond de maturation :

Description de la preuve de concept nécessitant le POC :

Résultats attendus suite à l'obtention du POC et risques encourus :

Nature des dépenses, budget total nécessaire (Le budget total du POC ne peut excéder 117.000€ et sa durée totale ne peut pas être supérieure à 18 mois) :

Catégories	Montant
Frais de personnel Chercheur Technicien Total frais de personnel	
Frais de fonctionnement Consommables Maintenance et assurance des équipements Prestations internes Missions Total frais de fonctionnement	
Frais d'équipements Coût d'usage du matériel Coût d'acquisition d'équipements Total frais d'équipements	
Frais de sous-traitance (devis à fournir obligatoirement) Total frais de sous-traitance	
Total	

Description détaillées des tâches à effectuer lors du POC :



Diagramme de Gantt précisant les tâches à accomplir suite à l'obtention du POC, et leur durée* :

**Pour chacune des tâches du diagramme, veuillez indiquer la durée en mois, une description des tâches à réaliser, résultat de la tâche par rapport au livrable final*

Modèle :

Tâche n°X :

Intitulé de la tâche :

Mois de démarrage :

Durée en mois :

Description précise et détaillée du travail à effectuer :

Résultat visé par la tâche en termes de livrable :



Risque(s) potentiel(s) pouvant survenir durant le POC et solution(s) envisagée(s) pour y remédier :

5. Valorisation des résultats du projet de recherche :

Type de valorisation envisagée : « Spin-off » ou « licence » (Licence = transfert des résultats à une entreprise tierce) et description :

Identification de la cible de cette valorisation (Clients/entreprises intéressé(e)s par la Spin-off/licence) :

Schéma de valorisation envisagé :

Description du marché visé par les résultats (caractéristiques et demande) :

Concurrence sur le marché :

Impact sur développement durable :

6. Remarques éventuelles :